



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2010

### E1 ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Cadre de l'action professionnelle

U 11

**CORRIGE**

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - **CORRIGE**

U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV ST 11	Session 2010	Page 1 sur 4

Partie du référentiel	Eléments de réponse par question	Barème		
		S1	S2	S3
S1.1	<b>Question 1.1. Définir les termes suivants : immigré et étranger</b> Etranger : Personne n'ayant pas la nationalité française (pas forcément un immigré) Immigré: Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France (définition du Haut conseil à l'intégration)	5		
S1. 2.1	<b>Question 1.2. Dégager à partir des données statistiques, les caractéristiques des personnes immigrées en France en 2004</b> - les immigrés les plus nombreux sont natifs du Maghreb - peu de jeunes parmi les immigrés - le niveau de formation des immigrés a fortement progressé comme celui de la population Française... - le taux d'immigrés sans diplôme reste élevé. - les immigrés vivent dans 3 régions métropolitaines principalement : IDF, Alsace et Provence-Alpe-Côte d'Azur.	5		
S1. 1	<b>Question 1.3. Identifier la cause principale d'immigration en France en 2003</b> Retrouver les membres de sa famille dans le cadre du regroupement familial.	2		
S1.2-2	<b>Question 1.4. Indiquer quatre fonctions de la famille en les explicitant succinctement</b> - lieu d'échange social qui permet de lutter contre l'isolement, - premier lieu de socialisation pour l'enfant, - structure de soutien mutuel entre mari et femme et entre parents et enfants, - lieu de transmission des valeurs qui permet de se construire une identité en fonction de l'appartenance à un groupe social.		4	
S3.2	<b>Question.1.5. La loi du 24-07-2006 relative à l'immigration et à l'intégration a été votée. Indiquer les rôles du parlement lors de l'élaboration et du vote d'une loi.</b> - Assemblée nationale et Sénat peuvent déposer une proposition de loi. - Assemblée nationale et Sénat discutent du projet ou de la proposition de loi. - Assemblée nationale et Sénat peuvent amender et/ou voter.			3
S1.3	<b>Question.1.6. Cette même loi a instauré le CAI. Expliquer ce qu'est le CAI et présenter les engagements réciproques.</b> Le Contrat d'Accueil et d'Intégration est un contrat signé d'une part par le pays d'accueil et d'autre part par le migrant. La signature d'un CAI est obligatoire depuis le 1er janvier 2007 pour tous les primo-arrivants (à l'exception des demandeurs d'asile). - respecter les lois et valeurs de la France. - Suivre la formation civique pour les nouveaux arrivants - Organiser l'accès au droit individuel. - Favoriser l'apprentissage de la langue.	4		

<b>Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGE</b>		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV ST 11	Session 2010	Page 2 sur 4

S1.2.1	<p><b>Question 2.1. Enoncer 4 difficultés rencontrées par les personnes migrantes âgées et les justifier.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faibles ressources car envoi de la moitié des revenus à la famille restée à l'étranger</li> <li>- inconfort sanitaire et social par manque de ressources et d'information</li> <li>- non accès à certains droits et services par manque d'information et non maîtrise de la langue</li> <li>- isolement car la famille est restée à l'étranger</li> <li>- accès à la santé et aux soins difficile par absence de couverture complémentaire</li> <li>- perte d'autonomie liée à l'âge et à l'état de santé nécessitant des aides à domicile.</li> </ul> <p>- ...</p>	6		
S3.1	<p><b>Question 2.2 Repérer dans la loi du code de l'action sociale et des familles, si Mr.M. a droit à une aide sociale. Si oui, indiquer laquelle et justifier votre réponse.</b></p> <p>Oui, aide à la réinsertion familiale et sociale Mr M. a plus de 65 ans, vit depuis plus de 20 ans en France, est hébergé dans un foyer de travailleurs migrants</p>			4
S3.2	<p><b>Question 2.3. Certaines actions menées en faveur des immigrés sont sous la responsabilité du département. Définir le terme décentralisation.</b></p> <p>Processus consistant pour l'Etat à transférer au profit des collectivités territoriales certaines compétences et les ressources correspondantes.</p> <p><b>ou</b></p> <p>Transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales.</p>			2
S2.4	<p><b>Question 3.1. Identifier la mission de l'ASSFAM</b></p> <p>Accueil et accompagnement à l'intégration des personnes migrantes et leurs familles : personnes nouvellement arrivées en France et personnes migrantes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.</p>			2
S2.4	<p><b>Question 3.2. Présenter quatre actions de l'ASSFAM sur le territoire Parisien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail d'information, de sensibilisation et de conseil auprès des acteurs sociaux.</li> <li>- Participation au dispositif d'accueil assuré par l'Agence Nationale d'Accueil des Emigrants et des Migrations.</li> <li>- Développement d'actions collectives « passerelles vers l'emploi » pour un public migrant.</li> <li>- Réalisation dans deux écoles maternelles du 18ème arrondissement d'ateliers de communication Parents/Enfants/Ecole.</li> <li>- Développement d'actions partenariales en direction de différents publics : travail auprès de résidents de foyers de travailleurs immigrés, travail avec des structures recevant des migrants âgés, intervention concertée dans des parcours d'insertion, partenariat avec des associations de femmes relais et diverses associations œuvrant en direction des migrants.</li> <li>- Accompagnement spécifique de bénéficiaires du RMI/RSA.</li> </ul>			4

<b>Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGE</b>		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV ST 11	Session 2010	Page 3 sur 4

S2.5	<p><b>Question 3.3. L'ASSFAM et le Café social envisagent un partenariat. Justifier les intérêts d'un tel rapprochement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- complémentarité des actions</li> <li>- mutualisation des ressources humaines et matérielles</li> <li>- meilleure connaissance des publics et de leurs besoins</li> </ul>		4	
S3.6	<p><b>Question 3.4 .Relever six éléments obligatoires du contrat de travail de Mme P :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- date</li> <li>- durée du contrat</li> <li>- temps de travail</li> <li>- type de contrat</li> <li>- nom des contractants</li> <li>- signatures des contractants</li> <li>- qualification de l'emploi</li> </ul>			4
S2.6	<p><b>Question 3.5. Dans le cadre du projet, retrouver trois missions d'une assistante de service social de l'ASSFAM.</b></p> <p>Accompagner la personne migrante. Repérer ses difficultés (accès aux soins, aux droits) afin de l'aider dans sa perte d'autonomie. Aller à la rencontre des personnes migrantes.</p>		3	
S2.4.	<p><b>Question 3.6. Identifier quatre missions des foyers ADOMA</b></p> <p>Créée à l'origine pour loger les travailleurs migrants, Adoma a aujourd'hui pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accueillir et soutenir tous ceux et celles qui traversent des difficultés et ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel ;</li> <li>- de répondre aux besoins des personnes vieillissantes ;</li> <li>- de favoriser leur accès aux soins ;</li> <li>- de lutter contre l'exclusion dans le domaine du logement.</li> </ul>		4	
S.2.6	<p><b>Question 3.7. Dans la situation de Mr. M. :</b></p> <p><b>nommer deux intervenants professionnels possibles et indiquer leur fonction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le médecin de famille qui établit le diagnostic de l'état de santé de Mr M. et liste les soins nécessaires</li> <li>- l'assistant de service social qui peut l'aider à faire les demandes d'aide et informer sur les structures sociales locales</li> <li>- l'aide ménagère et/ou l'aide à domicile qui apporte une aide matérielle dans la vie quotidienne et un accompagnement humain.</li> <li>- ...</li> </ul>		4	
	<b>TOTAL</b>	22	25	13

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - **CORRIGE**

U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient : 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV ST 11	Session 2010	Page 4 sur 4